



Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
KELMIS GEM 1/KELMIS/

Situation la plus récente
Fait le 25/02/2026
Échelle : 1 : 1000



nyssen
Immo

Village 5 - 4842 HENRI-CHAPELLE
EUPEN - Kelmis
+32 (0) 87 881616
www.nyssen.be info@nyssen.be
BCE 0431 631 964
Agents immobiliers agréés L.P.I.
304-4032-596.814-507.435
Compte de tiers - BE03 0682 5080 8008

KELMIS
Soufflet, 32 bte 4

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

.be

